

RDC QUESTIONNAIRE MISE À JOUR DES ENGAGEMENTS 2018



Merci d'avance d'avoir complété ce questionnaire.

Le Secrétariat de Family Planning 2020 (FP2020) sonde l'ensemble des preneurs d'engagement de FP2020 pour mettre à jour et résumer les progrès, les activités et les défis principaux en réalisant les engagements. Vos réponses contribuent au partage d'informations et de connaissances, et à la transparence parmi les preneurs d'engagement FP2020 et l'ensemble de la communauté PF.

Nous serons heureux de publier vos réponses sur la page Web propre à votre pays <http://www.familyplanning2020.org/entities/112> sur le site de FP2020.

Veillez soumettre vos réponses **le vendredi, 8 juin 2018**, au plus tard. Vous pouvez compléter le document Word en annexe et le soumettre à Martyn Smith à l'adresse msmith@familyplanning2020.org en mettant en cc. Tom Van Boven à tvanboven@familyplanning2020.org.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez contacter Tom Van Boven à tvanboven@familyplanning2020.org ou Kelli Schmitz à kschmitz@familyplanning2020.org.

Merci de votre engagement envers une vie meilleure pour les femmes et les jeunes filles par un accès élargi à la planification familiale volontaire.

RDC QUESTIONNAIRE MISE À JOUR DES ENGAGEMENTS 2018



Cette année, nous avons modifié le questionnaire pour comprendre 1) l'engagement pris en 2017 et les éléments toujours pertinents de l'engagement original de la RDC et 2) trois questions standard.

En le complétant ci-dessous, veuillez-vous concentrer sur **les progrès accomplis entre juillet 2017 et mai 2018 exclusivement**, ainsi que les principaux défis et les jalons importants à venir dans la réalisation de l'engagement.

QUESTIONNAIRE DE MISE À JOUR

BILAN DE L'ENGAGEMENT

1. ENGAGEMENT : Allouer, chaque année, à la ligne budgétaire "Achat de contraceptifs" un montant de 2,5 millions de dollars au moins sur ressource domestique.

Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

En 2017, l'allocation de 2,5 million de dollars américains pour l'achat de contraceptifs a été confirmée par le Gouvernement mais les efforts de plaidoyer sont en cours pour son décaissement effectif.

Cependant, en 2016 : il y a eu un décaissement de 1 million\$, le versement a été fait directement auprès de l'UNFPA.

De même, la province de Lualaba dans l'ancien Katanga s'est engagée à allouer 109 000 \$ à l'achat des contraceptifs. Les mêmes efforts de plaidoyer sont en cours pour obtenir le décaissement effectif.

2. ENGAGEMENT : Obtenir le vote de la loi sur la santé de la reproduction et la planification familiale (PF).

Veuillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

La Loi sur la Santé de la Reproduction et la Planification familiale fait partie de la Loi globale sur la Santé en RDC. Le vendredi 01 juin 2018, la plénière de l'Assemblée Nationale a approuvé, moyennant quelques amendements, la proposition de la loi présentée conjointement par les commissions Politique Administrative et Juridique et Socioculturelle. La plénière a accordé 72 heures à ces deux commissions de l'Assemblée

Nationale pour intégrer les amendements. A la prochaine plénière, il sera procédé à la lecture et à l'adoption du projet de loi « article par article ».

En bref, la RDC est sur la bonne voie pour se doter d'une Loi sur la Santé comprenant un chapitre sur la Santé de la Reproduction et Planification familiale.

Enfin, la RDC a promulgué la loi sur la parité Homme-Femme laquelle consacre en son article 14: « l'homme et la femme sont partenaires égaux dans la santé de la reproduction. Ils choisissent de commun accord une méthode de planification familiale qui tient compte de leurs santés respectives »

- 3. ENGAGEMENT** : 3.1. Augmenter l'accès aux services de PF pour tous (y compris jeunes et Adolescents).
3.2. Selon votre engagement original de 2013, spécifiez aussi sur : « Le gouvernement s'engage également à protéger les adolescentes contre le mariage précoce en favorisant l'éducation, la sensibilisation, l'intégration sociale, et les programmes d'autonomisation des femmes. »

Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

Le Gouvernement de la RDC est entrain de tenir cet engagement. En 2017, le nombre de zones de santé ayant intégré les services de santé des adolescents, y compris la santé de la reproduction, la prévention des grossesses et du VIH s'élevait à 160 zones de santé alors qu'il était de 81 zones de santé en 2013.

Par ailleurs, le pays a adopté son cadre d'investissement du GFF au mois d'octobre 2017 en accordant une grande priorité à la mise en œuvre des services prioritaires de Santé de la Reproduction de la Mère, du Nouveau-né, de l'Enfant et de l'Adolescent (SRMNEA) ainsi que des services destinés aux survivantes de Violences Sexuelles Basées sur le Genre (SVBG).

En ce qui concerne les adolescents et les jeunes, le Gouvernement a créé depuis 2003 un Programme National de Santé de l'Adolescent (PNSA) qui a comme mission l'amélioration de la santé des adolescents et des jeunes. Ce programme organise des interventions dans le système de santé. Parmi ces interventions, il y a l'aménagement d'espaces d'information et de communication pour les adolescents et jeunes au sein des structures sanitaires, ainsi que la formation des prestataires cliniques et communautaires (pairs éducateurs pour adolescents et jeunes) pour assurer l'animation effective de ces espaces jeunes.

Le Gouvernement via le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel a intégré dans les écoles le cours d'éducation sexuelle complète depuis 1989. Il y a un cours d'éducation à la vie familiale qui est donné à l'école secondaire. Au cours de cette année 2018, d'autres initiatives sont en cours pour maximiser l'utilisation des services d'éducation sexuelle dans les écoles. Il y a notamment l'initiative « Kitumaini ou Espoir » lancée par l'UNFPA le 1 juin 2018. C'est un programme d'éducation sexuelle complète combinée aux compétences essentielles et aux services SSRAJ adaptés aux adolescents de 15-17 ans dans 5 zones de santé de Kinshasa pour la prévention des grossesses d'adolescentes en milieu scolaire et la prévention des VSVBG, ainsi que le mariage précoce.

- 4. ENGAGEMENT** : Obtenir l'implication du secteur privé dans l'investissement pour la PF.

Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

La RDC a réalisé des efforts importants pour l'implication du secteur privé dans le financement de la santé de la reproduction en général, et de la planification familiale en particulier. Dans le cadre de la prévention des grossesses précoces et de la fistule obstétricale, un partenariat a été conclu avec la compagnie de téléphonie cellulaire «Vodacom Congo» pour la mise en place d'une ligne verte pour la sensibilisation de la population, et des adolescents et jeunes en particulier par des messages audio et SMS.

Au mois de mai 2018, à l'occasion de la revue annuelle « Mining INDABA » regroupant l'ensemble des entreprises minières du pays, les entreprises minières se sont engagées à investir dans la planification familiale dans le cadre de leurs responsabilités sociales et des efforts de l'émergence de la RDC à l'horizon 2030.

Dans le cadre de la prise en charge des femmes victimes des fistules, le Gouvernement collabore aussi avec le secteur privé. A titre d'exemple dans la ville de Kinshasa, il travaille avec l'hôpital Saint Joseph et l'hôpital Marie Biamba Mutombo pour la réalisation d'interventions chirurgicales.

5. ENGAGEMENT : Augmenter la prévalence contraceptive moderne de 6,5% à 19% au moins en 2020 et fournir les services de PF à 2,1million de femmes additionnelles à l'horizon 2020.

Veillez fournir ci-dessous une mise à jour sur les activités entreprises en 2017-2018 en faveur de ces éléments de l'engagement :

Au mois d'août 2017, la RDC a réalisé la revue à mi-parcours de son plan stratégique national de planification familiale 2014-2020 et a décidé d'accorder la priorité à la distribution à base communautaire en impliquant notamment les élèves-finalistes des écoles médicales, à la planification familiale en post-partum et à la prise en compte de la planification familiale dans le cadre d'investissement du GFF qui promeut les services intégrés de la SRMNEA.

Selon les données de Track20 2017, le Taux de Prévalence Contraceptive Moderne serait de 12%, en deçà de la performance attendue. Mais le pays va déployer les efforts nécessaires pour atteindre l'objectif de 19%. En 2017, les données du système de santé (DHIS2) renseigne que le pays a recruté 1 628 697 nouvelles adhérentes en PF dont 166 813 adolescentes.

Veillez répondre à l'intégralité des trois prochaines questions :

1. De quelles façons est-ce que le gouvernement a impliqué les organisations de la société civile, les jeunes, les femmes et les jeunes filles marginalisées dans la prise de décisions quant aux politiques et programmes nationaux de la planification familiale ?

Depuis 2017, il y a un groupe thématique « adolescents et jeunes » au sein du Comité Technique Multisectoriel de Planification familiale (CTMP). Par ailleurs, les organisations de la société civiles telles que le Cadre d'action pour la femme congolaise (CAFECO), l'Association des femmes médecins œuvrant (AFEMOCO) en RDC, les confessions religieuses, le Réseau des adolescents et jeunes congolais en population et développement (RAJECOPOD), le Réseau des associations congolaises de jeunes pour la lutte contre le sida (RACOJ), les Ailes du Cœur, les ONG nationales et internationales (ABEF/IPPF, PathFinder, DKT, Médecins du Monde-France, EngenderHealth, Clinton Health Access Initiative, JPHIEGO, Tulane University, MSH, SANRU, etc.), l'association des professionnels de médias, etc. prennent une part active au repositionnement de la Planification Familiale en RDC.

a. Quels défis avez-vous relevés en collaborant avec ces groupes ? Veillez citer des exemples.

Les principaux défis sont les capacités techniques et financières limitées des organisations nationales de la société civile. A ceci s'ajoute la faiblesse de leurs capacités institutionnelles et opérationnelles.

b. De quelle façon est-ce que cette collaboration a-t-elle contribué à l'achèvement de votre engagement envers FP2020 ?

Les Organisations de la Société Civile (OSC) sont impliquées dans l'offre communautaire des services de Planification familiale, dans la création de la demande et le plaidoyer pour la levée de certains obstacles liés à l'offre et à l'utilisation des services de planification familiale par les adolescents et les femmes vulnérables.

c. Veuillez partager les succès et/ou leçons tirées de ces collaborations.

DKT a mis en place un programme rigoureux de marketing social « Batela Lobi na Yo » ciblant les jeunes. L'université de Tulane a un programme de distribution des contraceptifs à base communautaire en utilisant les jeunes finalistes des écoles médicales et des facultés de médecine. Les contraceptifs qui sont offerts sont le Sayana Press, Implanon NXT et le Jadelle.

2. De quelles façons est-ce que le gouvernement intègre la PF dans des régimes de soins de santé universels et quels mécanismes ont été mis en œuvre ou considérés pour ce faire ?

La planification familiale fait partie des interventions essentielles dans le paquet minimum d'activités et le paquet complémentaire d'activités offerts respectivement par les formations sanitaires de base et les formations sanitaires de référence.

Le pays appuie les initiatives d'accès universel aux services de santé, y compris à la planification familiale par le biais de la facturation forfaitaire, du financement basé sur la performance, de l'achat stratégique des soins de santé et le mécanisme de partage des coûts avec l'appui des partenaires au développement (UE, DFID, BM, USAID, etc.).

Toutefois, un grand travail devra être réalisé pour étendre et pérenniser toutes ces initiatives.

3. Les points focaux de FP2020 ont-ils participé à votre réunion nationale de 2018 sur le consensus de données ? Dans l'affirmative, quelles ont été les connaissances obtenues ?

Les points focaux FP2020 ont en effet participé à l'atelier de consensus et ont beaucoup contribué aux échanges sur le niveau des indicateurs FP2020. Les connaissances obtenues suite à la contribution des points focaux sont a été la suivante : (i) les nouvelles connaissances en lien avec les stratégies sur l'utilisation des données PF ; (ii) les nouvelles techniques d'analyse régulière des données de PF , (iii) le consensus sur les résultats d'estimation des indicateurs FP 2020 pour 2018 en utilisant l'outil FPET (prévalence contraceptive moderne, nombre d'utilisatrices additionnelles, besoins non satisfaits, etc.) pour le niveau national.

Est-ce les données sur les dépenses nationales sur la PF ont été examinées lors de la réunion sur le consensus de données ? Dans l'affirmative, veuillez nous faire part des connaissances obtenues et les défis survenus en examinant et en validant ces données.

Les données sur les dépenses en faveur de la PF n'ont été ni présentées ni validées à l'atelier de consensus mais plutôt à la réunion de CTMP. Le meilleur cadre pour valider les données sur les dépenses en faveur de la PF est le CTMP car il réunit un plus grand nombre d'experts susceptibles d'avoir des informations sur les dépenses, tandis que l'atelier de consensus réunit plutôt des experts provinciaux en données dont l'apport dans les amendements est limité parce qu'ils ont un déficit d'information.

Veillez fournir les coordonnées du point de contact gouvernemental pour cette mise à jour :

- Nom : **Jonathan SIMBA KAI**
- Fonction : **Chargé de Mission du Ministre de la Santé**
- Département : **Cabinet du Ministre de la Santé**
- Email : jonathan.simba@sante.gouv.cd
- Téléphone : **+243 81 85 44 846**
- Adresse : **2^e Etage, Immeuble du Gouvernement, Place Royale, Boulevard du 30 Juin, Kinshasa/Gombe (RDC)**
- Date de mise à jour : **08 juin 2018**